

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de
Conseillers :

En
exercice

67

Présents

48

Votants

53

Dont 5 procurations

OBJET :

AGRICULTURE :

**Participation au salon
de l'Agriculture**



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : 22/07/2026

Publié ou notifié
le : 22/07/2026

L'an deux mille vingt six le : **Jeudi 9 Juillet à 18 H 30**
le **Conseil Communautaire dûment convoqué,**
s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel François
Mitterrand à Cercy la Tour
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la
CCBLM.

Date de convocation : 3 Juillet 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : /
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Catherine MICHOT Supplée Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : François COMTE, Florence CIBICK,
Jacques DUBRESSON, Véronique VALET
- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE
- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,
Christine MASCARELLO,
- Chiddes : Eric VANNIER
- Chouigny : Chantal VACHERON Supplée Thierry LAPORTE
- Dun sur Grandry : Gwendoline CLAISSE
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : /
- Lanty : /
- Larochemillay : Nathalie MICHON
- Limanton : Yvette MUNARI-PAUCHARD
Supplée Patrick REVENEAU
- Luzu : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,
Gilles GONIN, Catherine BRESTEAU, Thierry DESCOURS
Jean-Claude DESRAYAUD, Gislaine VINCENT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026_CC_217-DE

S²LO

.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : /
- **Montapas** : /
- **Montaron** : /
- **Mont et Marré** : /
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026_CC_217-DE



- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Manuel HOUSSAIS,
Jean-Paul LAMBOURG, Elisabeth JOSSE
Serge DUCREUZOT

- **Ougny** : /
- **Poil** : Vincent GOUFFON
- **Préporché** : Fabrice PAUCHARD Supplée Estelle BLAUDIER
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : /

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON

- **Saint-Seine** : Jean-Marc GALERA
- **Savigny Poil Fol** : Bruno HERVÉ
- **Semelay** : /
- **Sermages** : Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : /
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : /
- **Thaix** : David JOYEUX
- **Tintury** : /
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1- M. Frédéric LEMOINE à M. David BONGARD
- 2- M. Raymond MATHIEU à M. Didier BOURLON
- 3- Mme Florence CHANDIOUX à Mme Jocelyne GUERIN
- 4- M. Michel MULOT à M. François COMTE
- 5- M. Denis ARLAUD à M. Jean-Christophe SAVE

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026_CC_217-DE



N° 2026_CC_217

AGRICULTURE -

Participation au salon de l'Agriculture

Mme Marie-Claire RANVIER, Vice-Présidente en charge du développement économique, explique que Nièvre attractive et le conseil départemental de la Nièvre sollicitent les EPCI pour une participation collective à un stand « Nièvre » au salon de l'agriculture de Paris 2027. Le Salon International de l'Agriculture se déroulera **du 27 février au 7 mars 2027** à Paris Expo Porte de Versailles.

Le projet consiste à créer un espace collectif sous une identité commune « Nièvre », intégré au Carré Bourgogne-Franche-Comté piloté par la Chambre régionale d'agriculture. L'ambition est de proposer une vitrine départementale valorisant à la fois :

- les productions agricoles et agroalimentaires ;
- les savoir-faire locaux ;
- les acteurs économiques du territoire ;
- l'image et l'attractivité de la Nièvre.

Le principe d'un stand mutualisé a été privilégié afin d'éviter une juxtaposition d'espaces institutionnels cloisonnés.

Le coût global du projet est estimé à 190 000 €, selon le niveau d'aménagement, les animations retenues et les moyens de communication mobilisés.

Cette enveloppe comprend notamment la location de l'espace d'exposition, la conception et l'aménagement du stand, les équipements techniques, les animations, les supports de communication ainsi que les différents frais de fonctionnement liés à l'événement.

Les dépenses de déplacement, d'hébergement et de restauration des participants ne sont pas intégrées à ce budget et resteraient à la charge des structures concernées.

Le schéma de financement présenté repose sur la mobilisation de plusieurs partenaires :

- 50 000 € apportés par le Conseil départemental via Nièvre Attractive ;
- 100 000 € apportés collectivement par les EPCI ;
- 40 000 € recherchés auprès des acteurs de la filière agricole ;

Une clé de répartition indicative basée sur le nombre d'habitants a été présentée.

Clé de répartition envisageable par territoire : 0,5€/habitants

Intercommunalité	Habitants	Contribution (€)
CA de Nevers	67 223	33 611,50 €
CC Cœur de Loire	25 800	12 900,00 €
CC Sud Nivernais	20 491	10 245,50 €
CC Les Bertranges	20 027	10 013,50 €
CC Bazois Loire Morvan	15 393	7 696,50 €
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	12 705	6 352,50 €
CC Haut Nivernais – Val d'Yonne	12 328	6 164,00 €
CC Tannay-Brinon-Corbigny	9 762	4 881,00 €
CC Amognes Cœur du Nivernais	8 750	4 375,00 €
CC du Nivernais Bourbonnais	5 321	2 660,50 €
CC Loire et Allier	5 000	2 500,00 €
Total	202 800	101 400,00 €

.../...

La somme pourrait être versée en 2026 ou en 2027 au choix des collectivités.

Chaque intercommunalité est invitée à :

- Valider sa participation au projet collectif ;
- Confirmer sa participation financière selon la clé de répartition proposée ;
- Désigner un référent technique chargé de participer aux groupes de travail ;
- Contribuer à la mobilisation des producteurs, entreprises, artisans, associations et partenaires de son territoire ;
- Participer à la préparation de la ou des journées durant lesquelles son territoire sera mis en valeur sur le stand.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **approuve la participation de la Communauté de communes au salon de l'agriculture 2027, projet départemental avec l'identité commune « Nièvre »,**
- **approuve le financement à ce salon à hauteur de 0,50 € par habitant, selon le tableau ci-dessus,**
- **désigne Mme Marie-Claire RANVIER et M. Romain GEMBLE comme référents techniques chargé de participer aux groupes de travail ;**
- **contribue à la mobilisation des producteurs, entreprises, artisans, associations et partenaires de son territoire ;**
- **participe à la préparation de la ou des journées durant lesquelles son territoire sera mis en valeur sur le stand.**

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026_CC_217-DE




**Le Secrétaire de Séance,
Jean-Marc GALERA.**



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 9 Juillet 2026**


**La Présidente,
Jocelyne GUÉRIN.**